



Luxembourg, le **22 DEC. 2016**

**Monsieur Fernand Etgen
Ministre aux Relations avec
le Parlement**

**Service Central de Législation
43, boulevard F.D. Roosevelt
L – 2450 Luxembourg**

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous communiquer en annexe la réponse à la question parlementaire N°2530 du 4 novembre 2016 de l'honorable député Monsieur Gilles Baum, concernant la piste cyclable PC2 du Kirchberg vers Echternach, tout en vous priant de bien vouloir en assurer la transmission à Monsieur le Président de la Chambre des Députés.

Recevez, Monsieur le Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

**François Bausch
Ministre du Développement durable
et des Infrastructures**

Réponse de Monsieur François BAUSCH, Ministre du Développement durable et des Infrastructures, à la question parlementaire N°2530 du 4 novembre 2016 de Monsieur le Député Gilles BAUM

Par sa question parlementaire, l'honorable Député s'interroge sur la sécurité de l'itinéraire cyclable PC2 entre Lauterborn et Echternach.

Il se peut que la piste cyclable nationale PC2 entre Lauterborn et Echternach présente des déficits de sécurité, comme évoqué par l'honorable député, vu que les cyclistes doivent circuler à cet endroit sur la bande dérasée de la route nationale N11/E29 et traverser ensuite cette route à 2+1 voie de circulation à hauteur de la « Specksmillen » à l'entrée d'Echternach.

Afin de remédier à cette problématique, les services de l'Administration des ponts et chaussées, sont en train d'analyser la faisabilité technique, les contraintes environnementales et la situation foncière de plusieurs variantes de tracé. L'objectif est de planifier une piste cyclable séparée du trafic motorisé, si possible avec un passage souterrain dont les emplacements possibles sont en cours d'analyse.